

RECOMMANDATION UIT-R BS.467*

**Caractéristiques techniques des émissions de radiodiffusion
stéréophonique à modulation de fréquence
qu'il convient de contrôler****Systeme à fréquence pilote**

(1970)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

recommande

1 qu'il convient que, en cours d'émission, des appareils de mesure indiquent le taux de modulation en crête de la porteuse principale par:

1.1 la voie principale, M ;

1.2 la voie sous-porteuse de stéréophonie, S ;

1.3 le signal pilote;

1.4 l'ensemble de tous les signaux prévus dans la Recommandation UIT-R BS.450 émis simultanément;

2 qu'il convient de plus de mesurer les caractéristiques suivantes pendant les périodes d'essai et de réglage:

2.1 réponse amplitude-fréquence de chacune des voies M , A et B ;

2.2 distorsion harmonique dans chacune des voies A et B ;

2.3 rapport signal/bruit dans chacune des voies A et B ;

2.4 affaiblissement diaphonique entre les voies A et B ;

2.5 diaphonie due à la voie principale, M , dans la voie sous-porteuse et due à la voie sous-porteuse de stéréophonie, S , dans la voie principale;

2.6 fréquence du signal pilote;

2.7 degré de suppression de la sous-porteuse;

2.8 phase de la sous-porteuse par rapport au signal pilote;

2.9 modulation d'amplitude parasite involontaire totale de la porteuse principale.

* La Commission d'études 6 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2002 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44.